

COMPTE RENDU D'AUDIENCE DE CONCILIATION ET CONTENTIEUSE DU 19 MARS 2025

Président : FATTI MANI TORO

Juges Consulaires : OUMAROU GARBA

HARISSOULIMAN BAWADA

Greffier : Mme ABDOULAYE BALIRA

N°	RG	DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	RÉSULTATS
		CONCILIATION		
		AFFAIRES		
01	96/25	NIGER AIRLINES SA	DAME RUFFINE LIMA QUENUM ET AUTRES	<p><u>Le tribunal</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Constate que l'heure indiquée pour les parties n'est pas celle d'une audience de conciliation ;- Renvoie au 25.03.2025 pour la comparution des parties ; <p><u>Le tribunal</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Constate l'échec de la tentative de conciliation ;- Constate que le dossier n'est pas en état ;- Renvoie devant le Juge Illa Moumouni pour la mise en état.
02	76/25	BIA NIGER SA	SPEHG	<p><u>Le tribunal</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Constate la non comparution du demandeur ;- Ordonne la radiation de la procédure du rôle des affaires en cours
03	37/25	BSIC NIGER	MONSIEUR SADIKOU ABOUBACAR ELHADJI OUMAROU	
CONTENTIEUX (AFFAIRES DU JOUR)				
01	618/24	3 STV NIGER	SOCIETE MUTUAL BENEFIT ASSURANCE NIGAR	Renvoie au 02/04/2025 pour Me Boudal
02	25/25	M MOUSSA BOUREIMA	M BOUBACAR IDE	Délibéré au 02/04/2025



03	27/25	ABDOULAYE ROBERT KONE	AISSA IBRAHIM
04	03/25	CHERIFATOU ABDOURAHAMANE	ECOLE PRIMAIRE

Renvoie au 26/03/2025 pour Me Labo pour plaider

Délibéré au 02/04/2025

Arrêté le présent rôle à 07 Dossiers
Fait à Niamey, le 19 MARS 2025

Le Greffier en chef

